



District Aube de Football
Commission Départementale de l'Arbitrage
Saison 2018-2019
Procès-Verbal n°6

Réunion du Mardi 18 décembre 2018 à 18h45

Président de séance : SALINGUE François

Présents : BANRY Jean-Michel ; BIDAULT François (CDPA) ; BOURDIER Sébastien ; CUNY Francis ; GOMAS Olivier ;
GOMAS Yohann ; PEREIRA José et RAYBAUDI Thierry (par vidéo-conférence)

Excusés : PREMOSELLI Bernard ; SPAY Nicolas

Absents : BOUGE Cédric (représentant du Comité Directeur)

François SALINGUE, Président de la CDA, ouvre la séance à 18h50.

1. PREAMBULE ET APPROBATION DU PV n°5

La CDA présente toutes ses condoléances à la famille de Bruno HUERTA, ancien arbitre du DAF, pour le deuil qui la touche.

La CDA s'associe, suite à la fusillade de Strasbourg, au signe de solidarité exprimé avant les coups d'envoi des matchs du weekend des 15 et 16.12.2018.

Le PV n°5 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

2. AUDITIONS

Nassim YAKINE, convoqué à 18h45, donne des explications aux faits qui lui sont reprochés. La CDA le remercie de sa présence et lui communiquera ainsi qu'à son club sa décision.

3. COURRIERS ET INFORMATIONS DIVERSES

3.1 Courriels reçus

Le 22.11 Fabien CHOLLIER fait parvenir un CM pour une prolongation d'indisponibilité de 3 mois. La CDA lui réitère ses bons vœux de rétablissement.

Le 23.11 Mathieu THEVENIN signale un souci avec son MyFFF pour lequel Olivier est sollicité.

Le 23.11 Nassim YAKINE prévient avoir un souci de transport pour se rendre à son mach du 24.11. Au regard du motif invoqué, Thierry fait le nécessaire pour modifier sa désignation.

Le 24.11 Rachid AIT AMEUR signale un souci d'utilisation de la FMI. Il lui est demandé de produire un rapport pour la commission des compétitions.

Le 25.11 Pierre-Louis CHAUVEAU fournit un RIB pour mise à jour de son dossier et demande à partir de quand il sera désigné en qualité de jeune arbitre reçu à la dernière FIA.

Le 26.11 Mustapha AZEGAGH fait un retour à la CDA de son échange en Haute-Marne.

Le 27.11 Jean-Michel BANRY fait un retour sur l'accompagnement effectué le 25.11 dans le cadre d'un échange.

Le 27.11 Laure GUIGNOT, du club d'Ource/Riceys, demande si un arbitre sera désigné sur le match d'U15 de son club le 01.12, Thierry lui fait une réponse.

Le 28.11 Théo OSSENT signale une indisponibilité de dernière minute suite à une blessure. Thierry fait le nécessaire.

Le 28.11 Aurélien CHEDRU signale un souci au sujet du test vidéo n°2 envoyé le 28.11. Il s'agit d'un mauvais envoi et François SALINGUE fait le nécessaire.

Le 29.11 Thierry RAYBAUDI signale une indisponibilité de dernière minute pour raison professionnelle avec justificatif.

Le 01.12 Luca CHARPENTIER demande s'il lui est possible de produire un témoin pour une convocation. Cette dernière n'étant pas du ressort de la CDA, la réponse ne peut être donnée par la CDA.

Le 02.12 Corentin BOLLE rédige un rapport, transmis à la commission des compétitions, suite à l'absence sur la FMI du match du 01.12 de son identité alors qu'il était officiellement désigné.

Le 02.12 Christophe SEGARD interroge la CDA sur la situation de Steephan MAHALINGHAM, pas désigné. Après une période d'indisponibilité, ce jeune arbitre devait encore purger une sanction.

Le 03.12 Thomas DE FARIA met en copie la CDA de l'envoi de 3 rapports disciplinaires.

Le 03.12 Thierry RAYBAUDI met en copie la CDA de l'envoi de son rapport circonstancié suite à sa blessure du 02.12 qui le conduit à une indisponibilité de 7 jours. La CDA lui souhaite un prompt rétablissement.

Le 03.12 Sidi Ahmed BENDAOUZ envoie un justificatif, hors délai, pour son absence au rattrapage du 10.11. Ceci fait l'objet d'échanges de courriels avec le Président de la CDA François SALINGUE. Cet arbitre manifeste son mécontentement de voir son justificatif non pris en compte. Il est simplement fait application de l'article 15-4 du RI de la CDA, validée par le Comité Directeur.

Le 04.12 Le Président de l'AS Marigny sollicite un changement d'arbitre sur un match de son équipe. Après vérification, l'arbitre désigné avait déjà demandé le retrait de sa désignation car il représente le club adverse.

Le 04.12 La Vaudoise demande un changement d'arbitre pour un prochain match. Ceci est l'objet d'échanges de mails entre le club et l'arbitre concerné afin d'éviter toute ambiguïté. Le Président de la CDA fait une réponse au nom de la CDA affirmant sa totale confiance en l'arbitre impliqué et la souveraineté de la CDA dans ses désignations.

Le 09.12 David DESPRET met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport disciplinaire. Il lui est demandé de produire un rapport complémentaire suite au souci d'utilisation de la FMI. Le rapport est envoyé le 11.12.

Le 11.12 Cédric CUISINIER demande pourquoi il n'a pas de désignation pour le 16.12.

Le 14.12 Théo OSSENT demande un état des lieux de ses défraiements. Il lui est demandé de se rapprocher de la ligue car au niveau du district, il est à jour.

Le 14.12 David MATHURIN et Damien GUYOT se mettent à la disposition de la CDA suite au report de leurs matchs

Le 14.12 à 20h27 le FC Morgendois signale la fermeture des terrains pour le 15.12. La demande n'étant pas validée par la commission des compétitions, François SALINGUE demande que l'arbitre désigné respecte la procédure et se rende à sa désignation. Il procédera aux usages administratifs de rigueur.

Le 14.12 Laurent HOHMANN demande le retrait d'une désignation pour raison de santé.

Le 15.12 Alexis PHEDOROFF informe de son absence à désignation pour raison de santé.

Le 16.12 Baptiste MIGNOT met en copie la CDA de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 17.12 Francis CUNY se met à la disposition de la CDA pour les 03 et 10.02.2019 car il n'est pas désigné par la CRA.

Le 17.12 David MATHURIN met la CDA en copie de l'envoi d'un rapport disciplinaire.

Le 18.12 Bernard PREMOSSELLI signale son absence à la CDA du jour.

3.2 Informations CDA

Dans l'objectif de donner à l'ensemble des arbitres la possibilité de s'entraîner sur l'aspect connaissances théoriques le questionnaire vidéo n°2 est envoyé le 28.11. Ce test est également proposé aux observateurs.

La CDA propose à Matthieu LOMBARD, CTA, le nom de Maëlie DEGAND comme arbitre féminine susceptible de suivre le stage de perfectionnement du 23.03.19 et lui communique le nom des référents CDA Aube :

Pascal DALLA POZZA pour les AA,

François SALINGUE pour les féminines ;

Yohann GOMAS pour les jeunes.

La radiation d'un arbitre est actée, car aucun appel n'a été déposé dans les délais impartis, et transmise à la commission des statuts de l'arbitrage pour mise à jour.

3.3 Informations District

Le 03.12 Nassim YAKINE demande au DAF un état des lieux de ses défraiements. Jean-Pierre LEFEBVRE lui fait une réponse détaillée.

Le 13.12, le DAF envoie, à la demande de la CDA les convocations destinées aux observateurs et tuteurs pour le rassemblement d'hiver.

3.4 La commission des compétitions informe :

Le 22.11 que le match en U15 : Melda-Academy / Etoile Chapelaine du 24.11 est délocalisé à Mergéy.

Avoir demandé le 28.11 à David AVETISSIAN de rédiger un rapport disciplinaire suite à une expulsion sur un match d'U17. Francis propose à ce jeune arbitre un soutien.

Le 22.11 du tirage au sort de la Coupe de l'Aube et Challenge du District.

Le 23.11 que le match en U15 FC Nogentais / ESNA du 24.11 est reporté au 08.12

Le 26.11 avoir sollicité un rapport circonstancié à EL MOUDNI Mohamed suite à la non utilisation de la FMI. François SALINGUE demande au tuteur de cet arbitre qui débute dans l'arbitrage un complément d'information

Le 30.11 que :

- le match d'U17 Montier Est Aube / Rosières OM du 01.12 est reporté au 08.12 ;
- le match d'U19 JS St Julien / ASCPO du 01.12 est reporté au 15.12 ;
- le match d'U15 US Dienville / Municipaux du 01.12 est reporté au 08.12 ;

- le match d'U15 Rosières Om / FC Morgendois du 01.12 se jouera sur le terrain n° 2 à Rosières ;
- le match d'U19 Rosières / St Martin la Veuve du 01.12 est reporté au 08.12 ;
- le match d'U15 ESGT / St Julien du 01.12 se déroulera au stade des Tauxelles
- les matchs d'U15 Foot Seine/ESNA ; Montier Est Auboiss/Lusigny du 01.12 sont reportés au 15.12

François SALINGUE, après avoir été alerté par la commission des compétitions suite à un souci de procédure survenu sur le match Vaudoise - 3 Vallées quant à l'utilisation de la FMI, prévient l'arbitre concerné de la procédure à suivre en pareil cas.

Avoir demandé le 03.12 puis le 05.12 un rapport disciplinaire à Corentin BOLLE à qui Francis propose son aide le 04.12. Le rapport parvient le 05.12.18

Avoir demandé le 05.12 à Smail ACHMINE un rapport disciplinaire pour le match du 02.12 de D1 durant lequel il a remplacé Thierry Raybaudi.

Du forfait de l'US Dienville pour le match d'U15 l'opposant aux Municipaux le 08.12.

Du report du match Montier Est Auboiss / Rosières OM en U17 du 08.12 au 15.12 puis de son report au 23.02.19.

Du report à une date ultérieure des matchs d'U15 du 08.12 : FC Nogentais / ESNA et JS St Julien / Montier Est Auboiss.

Que le match en U15 Montier Est Auboiss 2 / Lusigny ET. du 15.12, ne présentant aucun enjeu sportif, n'aura pas lieu et sera remplacé par le match de classement du meilleur 6ème JS ST Julien 2 / Montier Est Auboiss 2.

Avoir demandé le 17.12 à Clément TURPIN un rapport circonstancié pour le match d'U17 FC Morgendois-Creney / AGT-ASVPO du 15.12 n'ayant pas eu lieu.

3.5 Informations Ligue

Le 22.11, La ligue envoie à tous les clubs, les informations relatives à la procédure de déclaration de terrain impraticable et de demande de report de mach valable sur la période du 15.11.18 au 15.03.19

3.5.1 Informations de la CRA

Jean-Yves FRAIPONT, en réponse à une question du désignateur de la Marne, laisse aux CDA la responsabilité de désigner les arbitres sur le peu de match de Coupe de France FUTSAL à couvrir pour le territoire.

Pascal DALLA POZZA sera convié au stage des assistants du 05.01.2019 en sa qualité de référent arbitre assistant pour la CDA10.

Suite au stage féminin organisé en Octobre, la CRA a communiqué aux présidents de CDA le listing des arbitres féminines de la Ligue Grand-Est, auquel François SALINGUE a demandé d'ajouter les 4 féminines reçues à la FIA de Septembre 2018. Il est demandé aux CDA de bien suivre ces arbitres féminines afin d'éviter au maximum tout arrêt par le biais de contacts téléphoniques, de tutorats etc... Matthieu Lombard indique qu'il contactera les féminines s'inscrivant à la plate-forme mise en place par la FFF. Pour le perfectionnement de ces arbitres féminines, une filière féminine Ligue est mise en place et un stage de perfectionnement va être organisé le 23.03.19.

Remerciements à la CRA pour l'envoi des PV n°7, 8 et 9 de la CFA.

Compte-rendu de la réunion des CRPA, CDPA et CDA avec la DTA à Nancy le 15/12/2018 en présence de Sébastien et François Bidault :

- Monsieur Alain SARS reste à la disposition de préférence par courriel ;
- Un poste de CTA est toujours vacant au niveau de la LGEF ;
- Les présidents de CDA seront invités à chaque réunion de territoire. Un séminaire des présidents de CDA et CRA aura peut-être lieu en juin 2019 ;
- Le rôle de la CDPA est précisé : détection et fidélisation des arbitres avec une autonomie vis-à-vis de la CDA mais une collaboration est indispensable entre les deux commissions.
- 22700 arbitres licenciés à la fin novembre 2018 au niveau national dont 21900 masculins (- 3,4%) et 810 féminines (+17%) par rapport à juin 2017. L'objectif est d'atteindre 25000 arbitres en juin 2019.
- Causes de la baisse des effectifs : statut de l'arbitrage moins contraignant pour les clubs ; manque de motivation des jeunes arbitres ; déménagement pour suite du cursus scolaire ; comportement des joueurs, dirigeants, des spectateurs et des parents...
- Actions à mener :
 - Avoir un référent en arbitrage formé et actif dans chaque club (formation allégée de 3 heures avec un nouveau livret) ;
 - Conventions d'objectifs ;
 - Promouvoir l'arbitrage féminin ;
 - Maintenir ou augmenter les tutorats (perte de 4000 arbitres par an) en impliquant arbitres en activité, éducateurs et dirigeants ;
 - Inscriptions aux sections sportives en arbitrage ;

- Mettre en place des stages de perfectionnement ;
 - Collaborer avec l'UNSS ;
 - Prévoir des rencontres pour faire arbitrer les très jeunes arbitres (13 à 15 ans) ;
 - Mise en place des actions de fidélisation (récompenses, challenges, soirée foot au stade de l'Aube, ...) ;
 - Contacter les arbitres qui arrêtent afin de les remotiver ;
 - Ne plus faire repasser l'examen à un arbitre qui reprend après un arrêt, prévoir uniquement un recyclage de remise à niveau ;
 - Intervenir lors des stages d'éducateurs ;
 - Aller à la rencontre des clubs (soirée d'information, séminaires, récompenses aux clubs ayant fourni le plus de candidats) ;
 - Demander un budget de fonctionnement au District ;
 - Mettre en place une FIA spécifique au futsal et auxiliaires. Mise en place prévue en juin 2019 ;
 - Une journée de l'arbitrage par région regroupant les sports majeurs (foot, rugby, handball et basket) est en attente de réponse de la Poste ;
 - Une nouvelle boîte à outils pour la formation est en ligne (quiz, campagnes de communication, clips promotionnels, modules arbitrage des jeunes par les jeunes-fiches FIA) ;
 - Les arbitres féminines ne doivent pas être incluses aux classements district et ligue...
- Formation Initiale en Arbitrage : toute la partie administrative de cette formation sera désormais gérée par la ligue avec l'IR2F dans un objectif de mutualisation des moyens. La formation sera assurée par la CDA avec des dates de session fixées pour la saison. Il ne sera fourni aux stagiaires que le livret simplifié des lois du jeu et non plus le livre des lois du jeu. Le coût pédagogique de la FIA sera de 90€ avec un abondement possible de 50 euros pour les clubs (bons de 2 x 25€). Les formateurs seront rémunérés de 80€ par journée de présence. La formation doit être entièrement gratuite pour les candidates féminines.
- Le référent en arbitrage : Sur les 1600 clubs recensés sur notre ligue, seulement 600 ont un référent en arbitrage soit 41 %. Dans l'Aube, 42 % des clubs ont un référent qui est un arbitre en activité ou non, ou un dirigeant. Ses missions sont de : recruter des candidats parmi les joueurs de son équipe, suivre les arbitres de son club, soigner l'image du club en accueillant les arbitres désignés, gérer les dossiers de renouvellement, suivre le statut de l'arbitrage.

3.5.2 La commission des compétitions de Ligue informe que :

Le 21.11 du report du match U18 féminines FC Nogentais / Ay CS du 24.11.18 au 09.02.19.

De la liste des matchs en retard programmés les 08 et 09.12.

Du listing des matchs reportés pour les weekends du 24-25.11 et du 1^{er} et 02 décembre 2018.

Que le match FCAT / Epernay en Coupe du Grand-Est du 09.12 est avancé au 08.12 à 18h.

Le 07.12 de la mise à jour du calendrier des rencontres féminines mais aussi le listing des matchs reportés du 08 et 09.12 à une date ultérieure.

Que le match de N3 ESTAC / Raon l'Étape US du 15.12 est avancé à 14h30 avec l'accord des 2 clubs.

Le 16.12 du listing des matchs du weekend du 15-16.12 reportés à une date ultérieure.

4. DESIGNATIONS

4.1 Adultes (Bernard Prémoselli)

Le 22.11 Bernard signale un changement dans la composition du trio d'arbitres haut-marnais venant en échange dans l'Aube. Il informe également de la désignation de deux AA pour le match de Coupe de France féminine du 25.11.

Le 26.11 Thierry ANGLADE remercie Bernard pour sa désignation en Coupe de France féminine du 25.11.

Le 28.11 Raphaël DELANDHUY relève un problème de désignation que Bernard corrige.

Le 30.11 Rachid CHANDOURI et Francis CUNY se mettent à la disposition de la CDA pour le 09.12 car ne sont pas désignés en ligue.

Le 30.11 Yann MEMBRADO suite au report de son match du 02.12, se met à la disposition de la CDA. Bernard le repositionne sur une autre rencontre.

Depuis le 02.12, Bernard dispose de deux arbitres adultes supplémentaires : NAJLAOUI Majoub et BEAUJOIN Jordan.

Le 03.12 David MATHURIN informe être de nouveau disponible. Bernard s'occupe de la situation.

Le 03.12 Francis CUNY demande le retrait d'une désignation en U19 pour le 15.12 car contrôlé le 16.12

Le 06.12 Mohamed LACHAL demande, pour raison professionnelle, le retrait de sa désignation du 09.12.

Bernard informe que VENTURA Alexandre va effectuer le 09.12 son premier match en senior. Il sera à cette occasion accompagné par un tuteur. De même, BELHADI Oualid débutera le 16.12 et la CDA va faire son maximum pour mettre en place un accompagnement si cela n'est pas possible, Oualid débutera après la trêve.

4.2 Jeunes (Thierry Raybaudi)

Thierry interroge Gatien PIERROT suite au maintien des désignations d'officiels pour un match reporté. Le désignateur ligue ne semble pas informé du changement.

Le 06.12 David AVETISSAN sollicite un retrait de sa désignation du 08.12 pour raison de santé.

Thierry constate avec satisfaction que depuis la dernière CDA aucune défection d'arbitre n'est à déplorer.

4.3 Observations - Tutorats

Le 26.11 Jean-Michel MAINGAUT alerte la CDA suite à une observation durant laquelle il a constaté que l'arbitre observé était en grande difficulté. La CDA va prévoir une aide adaptée sur les prochains matchs.

Le 02.12 Véronique MAINGAUT demande si une observation non réalisée suite à l'absence de l'arbitre désigné, est défrayée. La réponse est oui et le DAF est saisi dans l'optique d'un prélèvement sur le compte de l'arbitre concerné ou de son club.

Le 02.12 Patrick BLOND signale avoir constaté deux fautes techniques sur le match qu'il observait. Renseignements pris auprès de Patrick, les indications et conseils ont été donnés aux vestiaires.

Certains de nos nouveaux arbitres stagiaires adultes n'ont pas pu officier avant la trêve par manque de tuteurs pour les accompagner. La CDA ne souhaitant pas les laisser seuls pour leur premier match, ils débiteront à la reprise des championnats.

A ce jour, 73 observations ont été réalisées et 28 annulées. Il reste à programmer 9 observations pour les D1, 12 pour les D2, 4 pour les D3 et 2 pour les AA.

Au niveau de nos jeunes arbitres peu ont été vus depuis la dernière CDA en raison du faible nombre de matchs à couvrir.

Jean-Michel informe que dans le cadre des sanctions prises envers les arbitres, beaucoup sont en lien avec la non utilisation de l'annexe de la FMI.

5. ETDA

5.1 Formations Ligue adultes et jeunes

François SALINGUE constate une faible participation au test mis en ligne ayant pour objectif d'aider les arbitres dans leurs révisions et en informe les formateurs pour qu'un rappel leur soit fait.

5.1.1 Adultes

En raison de la réunion avec la DTA le 15.12 à Nancy, Sébastien n'a pas pu assurer la séance prévue le 14.12. Cependant, un questionnaire a été envoyé aux stagiaires. Il est prévu une séance de travail le 25.01.19

5.1.2 Jeunes

Yohann envoie le 29.11, par mail, le questionnaire n°2 aux candidats qui doivent le rendre pour le 09.12. Le questionnaire n°3 est envoyé le 18.12 avec un retour attendu pour le 30.12. Yohann prévoit de réaliser une séance de travail en présentiel en 01.19.

Les candidats retenus par la CDA pour l'examen JAL du 02 Février 2019 sont : Corentin BOLLE, Floris et Maëlie DEGAND et Loïs FAGIOLINI. François SALINGUE et Yohann les informeront par téléphone des suites de la formation afin de perfectionner les connaissances.

5.2 Pôle physique

Le 23.11 Maëlie DEGAND demande si les entraînements collectifs sont toujours en place. Suite à la réponse de la CDA, elle confirme le 28.11 sa présence.

François BIDAULT informe que le groupe est toujours constitué d'un noyau fidèle auquel est venu se joindre dernièrement la jeune Maëlie.

5.3 Potentiels talents

François SALINGUE est allé observer Anthony PEREZ, arbitre promotionnel, candidat à la candidature arbitre Régional 3 qui sera revu par François BIDAULT. Suite à cette expérience, François SALINGUE ira également observer les 2 autres candidats à la candidature : Thomas DE FARIA et Kenny TRANSLER en rapport conseil.

Dans le cadre de la promotion de l'arbitrage et en raison des capacités démontrées depuis le début de la saison, la CDA décide de proposer les accessions suivantes aux 1^{er} Janvier 2019 :

- Nabil BOULACHEB et Raphaël DELANDHUY : D1 Promotionnel
- Baptiste MIGNOT : D2 Promotionnel

François SALINGUE va les contacter, par téléphone, pour leur en faire la proposition et les informer des conditions de cette promotion et des possibilités en fin de saison qui pourront s'offrir à eux.

François BIDAULT va observer après la trêve Baptiste MIGNOT.

5.4 Formation des arbitres auxiliaires

Le 05.12 L'US Plancy Salon demande confirmation de la tenue de la formation des arbitres auxiliaires le 08.12. Une réponse positive lui est faite.

Le 08.12 Sébastien BOURDIER a effectué une formation pour 8 candidats avec une réussite de 100%. La CDA remercie Sébastien et félicite les reçus à cette formation dont voici la liste :

<i>NOM</i>	<i>Prénom</i>	<i>Club</i>
BARTOLI	Cédric	Vosnon
BLONDELOT	Noam	ASOFA
BOBENRIETH	Bernard	Longsols
DOUINE	Olivier	Conflans
PARISOT	Jean Louis	Dienville
PERRIN	Thibault	ASLO
REDON	Jany	Conflans
VERRAT	Ghislain	Dienville

François SALINGUE va communiquer les résultats au Comité Directeur et se chargera de faire les courriers de résultats aux candidats de cette session ainsi qu'à leur club.

5.5 FIA

Le 12.11 le Président de Torvilliers AC inscrit pour l'intégralité de la prochaine FIA un candidat ayant échoué à la précédente.

François SALINGUE confirme le 21.11 que le jeune arbitre haut-marnais, Ilane LOUCIF, est bien inscrit au module 7 de la FIA.

Il valide par ailleurs la candidature tardive de DE MITRI Arnaud, arbitre auxiliaire et ancien arbitre officiel, pour la FIA de décembre 2018 qui au 27.11 compte 26 candidats.

Le 21.11 l'ETOILE CHAPELAINE confirme l'inscription de NZOGBIA JORIS à la FIA de décembre

Le 23.11 Didier CLERVAL envoie la liste des candidats de l'ESTAC à la FIA de décembre.

Le 23.11, le référent arbitre du RCSC transmet une candidature à la FIA qui ne pourra pas assister à l'ensemble de la formation. Le candidat devra valider le module manquant à la FIA de 2019, ou dans un autre District, s'il décide de participer à celle de Décembre 18.

Le 26.11 Le club des Portugais de Romilly questionne sur les modules que doit refaire leur candidate de la dernière FIA pour pouvoir passer son examen le 15.12.18

Le 28.11 le FC Malgache confirme que son candidat ayant suivi partiellement la FIA de septembre sera présent pour finir sa formation le 15.12.

Les convocations pour cette formation sont envoyées le 29.11. Après que Nicolas ait communiqué l'organisation pour les encadrants le 28.11 et sollicite le DAF pour l'aspect documents nécessaires au déroulé de la formation. La réservation des terrains pour les 3 samedis (202.50 euros) est faite le 22.11.

Le 30.11 le Foyer Barséquanais informe que son candidat à la FIA sera partiellement absent à la première séance du 01.12 en raison de ses études.

Le 30.11 l'Etoile Chapelaine sollicite la possibilité de présenter un candidat à la FIA autre que celui inscrit initialement qui est retenu par ses études. La CDA accepte cet échange de personne.

Le DAF interpelle la CDA le 03.12 sur l'état des installations et matériels laissés après la séance FIA du 01.12. François BIDAULT responsable de cette séance de formation s'excuse au nom de la CDA. Les futurs responsables de séances seront plus attentifs afin de rendre le matériel et les installations dans l'état initial.

Le 07.12, le DAF attire l'attention du responsable de cette formation sur deux cas (Lucas BOGDANOVIC et Stéphane NEVES) dont le dossier administratif ne permet pas la poursuite de la formation. Nicolas constate l'absence à la formation d'un des deux candidats et la mise à jour du dossier pour l'autre.

Le FC Vallant-Fontaine les Grès demande la conduire à suivre suite à l'impossibilité d'un candidat de suivre la totalité du cursus de formation. Ce dernier a deux solutions : soit il reprend la FIA en cours et passe l'examen et les modules manquants à la prochaine session soit il cesse la FIA débutée pour finir ce qui lui manque à la prochaine session. Il lui est également conseillé de se rapprocher des Districts voisins puisque la FIA peut être faite dans n'importe quel District.

Le 13.12 le président de la CDA52, Dominique VIRCONDELET, informe que son candidat à la FIA ne viendra pas à celle organisée dans l'Aube.

Bilan de la Formation Initiale de Décembre 2018 :

- 4 candidats ne se sont pas présentés à la formation sur les 30 inscrits ;
- 21 ont participé à l'ensemble de la formation et 17 sont reçus dont 5 adultes, il y a donc eu 4 échecs
- Les installations étaient, une fois encore, de qualité que ce soit les salles comme les vestiaires proches du District. Nous avons également pu apprécier les terrains synthétiques à cette époque de l'année même si la gestion du temps est plus contraignante ;
- Remerciements au District pour la mise à disposition du véhicule ;

- Si le groupe a été très agréable et intéressé durant ces journées de formation, nous constatons néanmoins un faible investissement d'une journée à l'autre en termes de révisions. La note de stage devra encore évoluer ;
- Un nombre important de candidats n'avait pas le matériel demandé et prétendent ne pas avoir eu l'information, or tout était stipulé sur les convocations ;
- Côté formateur, les maillots de formateurs ont permis de montrer une cohésion avec un effet positif chez les stagiaires. Certains formateurs ont également émis le souhait de devenir de formateur initiateur diplômé et reconnu ;
- Dans la gestion administrative, tous les dossiers devront être vérifiés et complets pour qu'un stagiaire puisse participer à la FIA ;
- Pour la formation administrative (module n°7), il nous faudrait disposer d'une dizaine de tablettes afin que les candidats puissent prendre en main l'outil.

Liste des reçus :

Nom	Prénom	Club
DE MITRI	Arnaud	Les Riceys
RIMBERT	Olivier	Eclaron
FAR	Hatim	ESTAC
GUEDJEMIS	Farès	ESTAC
LAKBI	Mohamed	ESTAC
LEMOISY	Simon	JS Saint Julien
TAMBADOU	Ibrahima	Chesterfield
PENDEORO BOLLO	Travis	Creney
CHAMLAL	Salim	AS Chartreux
BOULOUBAN	Amin	Foyer Barséquanais
ED-DIB	Nourdine	ESTAC
DEBERT-ELSNER	Guillaume	Torvilliers
HABIBOU	Abdoul Anzize	Malgache
BOUDJEMAA	Hamza	ESTAC
BRAHMI	Azedine	Foyer Barséquanais
BOGDANOVIC	Lucas	Indépendant
BEYMIK	AIMEN	ESTAC

François SALINGUE va communiquer les résultats au Comité Directeur et à la CRA et se chargera de faire les courriers de résultats aux candidats de cette session ainsi qu'à leur club. Il sera rappelé que le module n°7 (formation administrative), obligatoire pour officier sur le terrain, se tiendra le 19.01.2019 au matin.

6. RASSEMBLEMENT D'HIVER DU 19 JANVIER 2019

François SALINGUE demande le 28.11, l'envoi des convocations à l'ensemble des arbitres pour le rassemblement d'hiver fixé au 19.01.2019. A ce jour 45% des adultes et 16% des jeunes ont répondu via le lien mise à disposition pour la présence au rassemblement.

Le 04.12 Clément KRAFT confirme par mail sa présence au rassemblement, alors qu'Abdel HARBOULI informe de son absence à ce même rassemblement pour l'encadrement.

Le 12.12 Thomas COLLAVINI fournit un justificatif pour son absence au rassemblement

Le 17.12 Madame et Monsieur MAINGAUT confirme leur présence au rassemblement

François SALINGUE demande au DAF le 13.12 d'envoyer les convocations des observateurs pour ce rassemblement. Ces derniers seront invités à effectuer le même test de connaissance que les arbitres, à titre purement formatif.

Voici la prévision du déroulé du stage :

- 13h00 : accueil des participants autour d'un café
- 13h30 : accueil dans l'amphithéâtre suivi du bilan de la 1^{ère} partie de saison
- 14h00 : intervention de la commission des compétitions (à confirmer)
- 14h30 : ateliers en fonction des retours des rapports d'observation
- 16h15 : pause avec la photo de groupe
- 16h30 : test vidéo puis écrit
- 18h00 : fin du stage

7. TOUR DE TABLE ET QUESTIONS DIVERSES

Francis demande s'il est possible de faire une mise à jour des informations de la rubrique arbitrage sur le site du DAF car certaines d'entre elles ne sont plus d'actualité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président de la CDA, François SALINGUE, lève la séance à 21h50.

La prochaine réunion n°7 de la C.D.A. est prévue le 22.01.2019 à 18h45.

Pour la Commission Départementale d'Arbitrage

Le Président de séance

François SALINGUE

Le Secrétaire de séance

José PEREIRA